

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Édition Semaine québécoise des personnes handicapées - 1^{er} juin 2020

SQPH 2020

- Lancement des activités de la Semaine : parce que chaque geste compte!
- La vie au temps de la COVID-19 : témoignages de personnes handicapées
- Pour des documents accessibles à l'ensemble de la population : mise en ligne d'un guide de bonnes pratiques
- De bonnes pratiques à adopter, c'est possible!

En rappel

- Il est encore temps de soumettre une candidature pour le Prix À part entière!
- Reprise du Programme de soutien aux organismes de promotion pour l'année 2020-2021 et du Programme de subventions à l'expérimentation

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Édition Semaine québécoise des personnes handicapées - 1^{er} juin 2020



Madame Anne Hébert

Vous avez sous les yeux l'édition spéciale de notre cyberbulletin *Express-0* consacrée à la Semaine québécoise des personnes handicapées. Vous pouvez vous demander pourquoi, dans le contexte actuel, avoir décidé de maintenir des activités de sensibilisation dans le cadre de cette semaine? Précisément par le fait qu'avec la pandémie liée à la COVID-19, d'autres enjeux se posent avec plus d'acuité pour les personnes handicapées et leur famille.

C'est d'ailleurs pourquoi des mécanismes réguliers d'échange ont notamment été mis en place dès le

début de la pandémie entre l'Office, le ministère de la Santé et des Services sociaux et les grands regroupements du milieu associatif des personnes handicapées. Ces mécanismes permettent d'identifier les enjeux présents et de les porter à l'attention des acteurs concernés. Sur cette base, l'Office a également intensifié ses collaborations avec les principaux ministères et organismes publics en vue de favoriser la recherche de solutions applicables aux enjeux soulevés.

Outre l'important travail de coordination réalisé par l'Office et ses partenaires pour trouver des solutions concrètes aux défis supplémentaires que pose la pandémie pour les personnes handicapées et leur famille, il demeure important de sensibiliser la population et les organisations à cet égard. Par exemple, la pandémie a fait ressortir l'importance que les communications publiques soient accessibles aux personnes handicapées, et ce, en différents formats adaptés à leurs besoins. Cette nécessité existait bel et bien avant la pandémie, mais la

situation actuelle l'a amplifiée. Nous avons donc choisi de poursuivre, lors de la Semaine, les activités de sensibilisation déjà entamées par l'Office à ce sujet, afin d'outiller et de soutenir davantage les organisations.

Un autre enjeu est celui des obstacles supplémentaires vécus par les personnes handicapées en lien avec la pandémie. Ces obstacles sont consécutifs notamment aux mesures de distanciation sociale et d'hygiène publique. Ces mesures sont nécessaires pour assurer la sécurité de toutes et de tous, nous en convenons de façon unanime. Elles peuvent toutefois représenter des défis pour les personnes handicapées. Nous avons reçu plusieurs témoignages à cet égard. Tout en reconnaissant l'importance de respecter les mesures sanitaires mises en place, il faut aussi que les entreprises, les organisations et le personnel dédié aux services à la clientèle puissent permettre et prévoir des mesures d'accommodement pour les personnes handicapées qui en ont besoin. Par exemple, en permettant qu'une personne handicapée puisse être accompagnée d'une autre personne pour faire ses commissions, en indiquant les zones de distanciation sociale aux personnes ayant de la difficulté à les voir ou encore en s'assurant que les zones de déplacement sécurisées soient assez larges pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.

La population peut aussi faire preuve de respect et de compréhension pour faciliter la participation sociale des personnes handicapées en temps de pandémie. Que l'on pense au fait de s'assurer soi-même de maintenir la distance de deux mètres avec une personne handicapée qui se déplace à l'aide d'une canne blanche ou de son chien d'assistance, en acceptant de porter un couvre-visage avec une fenêtre transparente ou de l'enlever quelques secondes, de façon sécuritaire, pour permettre à une personne malentendante de lire sur vos lèvres, ou encore en expliquant les consignes d'hygiène à une personne qui ne peut les voir ou les comprendre facilement du fait de ses incapacités. Ce sont de petits gestes simples à la portée de chacune et de chacun, qui peuvent faire une grande différence pour les personnes handicapées.

À ce titre, les personnes handicapées peuvent vous aider à identifier les mesures appropriées à mettre en place dans votre entreprise, votre organisation ou votre municipalité. Leur participation à la recherche de solutions est une bonne pratique qui permet de tenir compte à la fois des contraintes liées au respect des règles de distanciation sociale et des obstacles que certaines peuvent représenter pour les personnes handicapées, afin de déterminer les mesures les plus adéquates pour assurer la santé et la sécurité de toutes et tous. J'en conviens, cela peut représenter un défi de taille dans certains contextes particuliers, surtout de services essentiels. Par le dialogue, l'échange et la mise en commun d'idées et de pistes de solutions, il est possible de trouver des mesures qui conviendront à chacune des parties. N'hésitez donc pas à faire appel aux personnes handicapées et aux organismes les représentant pour vous accompagner dans cette démarche.

Vous trouverez également dans cette édition ainsi que dans notre section Web dédiée à la Semaine, des témoignages, des outils et des références qui peuvent vous aider à poser des gestes simples pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et pour favoriser des communications plus accessibles à la population.

Nous vivons une période où l'entraide prend tout son sens, nous le constatons chaque jour depuis les dernières semaines. Cette entraide peut se manifester par de petits gestes, dans votre quotidien et

votre communauté, pour faire en sorte que toutes et tous puissent avoir accès en toute sécurité, mais aussi en toute égalité, aux biens et aux services nécessaires à son bien-être. La Semaine prend tout son sens dans ce contexte, pour nous rappeler que chaque geste compte!

Bonne Semaine et bonne lecture!

SQPH 2020

Lancement des activités de la Semaine : parce que chaque geste compte!



La 24^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées débute aujourd'hui. Du 1^{er} au 7 juin 2020, sous le thème de la solidarité, l'ensemble de la population québécoise est invité à porter une attention particulière aux meilleures façons de communiquer avec les personnes handicapées et à faire preuve de respect, de compréhension et d'entraide à l'égard de leurs situations spécifiques.

En effet, la situation actuelle liée à la COVID-19 au Québec peut occasionner des inquiétudes, des appréhensions et des obstacles de différentes natures, particulièrement chez les personnes handicapées et leur famille. Il est indispensable que celles-ci soient bien informées des mesures prises par les autorités publiques pour contrer la pandémie. Certaines de ces mesures peuvent avoir une incidence sur les services de soutien à domicile ou de transport normalement offerts à ces personnes. Elles peuvent ainsi se trouver plus isolées et susceptibles de rencontrer des obstacles supplémentaires pour obtenir certains biens et services essentiels à leur santé.

Au-delà de l'aide et des services publics disponibles, la solidarité de toutes et de tous est nécessaire pour faire en sorte que les personnes handicapées et leur famille soient bien informées et bénéficient de l'entraide requise durant cette période liée à la COVID-19.

Faites une différence!

Cette solidarité collective peut se concrétiser, entre autres, par une meilleure compréhension de la réalité des personnes handicapées et des obstacles supplémentaires que celles-ci vivent dans le contexte actuel.

Des personnes et des organisations de partout au Québec font présentement la différence pour bon nombre de personnes handicapées et leur famille. Vous pouvez vous joindre à elles en vous inspirant de nos suggestions de gestes afin que toutes et tous puissent passer à travers la situation actuelle.

Prenez part à l'action!

Afin de prendre part virtuellement à la Semaine québécoise des personnes handicapées cette année, vous trouverez dans notre section Web de la Semaine plusieurs suggestions d'activités, du matériel de sensibilisation et de nouveaux modèles de publications clés en main pour vos réseaux sociaux, votre site Web et votre intranet.

Nous vous invitons aussi à participer en grand nombre à notre nouveau jeu-questionnaire sur la participation sociale des personnes handicapées et sur les moyens de communication adaptés.

De plus, suivez-nous sur notre page Facebook et partagez nos publications. Nous vous encourageons également à utiliser le mot-clic #ChaqueGesteCompte pour mettre en lumière vos réalisations et vos bons coups visant à accroître la participation sociale des personnes handicapées.

SQPH 2020

La vie au temps de la COVID-19 : témoignages de personnes handicapées



Nous vivons actuellement une situation hors de l'ordinaire. La pandémie de la COVID-19 amène son lot de défis pour l'ensemble de la population, et ceux-ci peuvent être encore plus importants pour les personnes handicapées qui se retrouvent confrontées à des obstacles supplémentaires. Nous avons, à ce sujet, reçu plusieurs témoignages de personnes handicapées qui se sentent isolées et dont les nouvelles mesures sanitaires compliquent le quotidien.

Par exemple, le port généralisé du couvre-visage (masque) peut rendre difficile la compréhension d'un message par les personnes ayant une incapacité auditive et qui lisent sur les lèvres de leurs interlocutrices ou de leurs interlocuteurs. Le port du couvre-visage peut également grandement incommoder certaines personnes handicapées, notamment celles ayant des problèmes respiratoires. D'autres, n'ayant pas de mobilité du haut du corps, ne peuvent le mettre et l'enlever de façon autonome et sécuritaire.

Le respect de la distanciation physique peut aussi être plus ardu, voire impossible, pour les personnes handicapées qui ont besoin d'une accompagnatrice ou d'un accompagnateur pour se déplacer, ou encore, qui ont des incapacités visuelles, ne pouvant distinguer aisément le deux mètres de distance avec autrui.

Pour ces raisons et d'autres encore, il est possible que certaines personnes handicapées aient de la difficulté à suivre certaines consignes sanitaires. Dans bien des cas, la solidarité et la compréhension de la population pourraient toutefois faire toute la différence pour ces personnes!

À ce sujet, *Express-O* s'est entretenu avec Yves, une personne handicapée, qui a accepté de témoigner des défis rencontrés depuis le début de la pandémie et de quelle façon la population peut réduire ces obstacles.

Témoignage d'Yves

Pouvez-vous vous présenter brièvement et nous parler de votre incapacité?

Je m'appelle Yves et je suis pratiquement aveugle. Ma vision est si faible que je vois à moins d'un mètre devant moi. Cela dit, j'aime beaucoup la marche, seul ou accompagné. Enfin, je me déplace toujours avec la canne blanche.

Quels obstacles avez-vous rencontrés depuis le début de la pandémie en tant que personne handicapée? Avez-vous un ou des exemples particuliers dont vous aimeriez nous faire part?

Le principal obstacle que je rencontre concerne la règle de distanciation sociale. En effet, comme ma vision ne me permet pas de percevoir la présence d'autres personnes, je me trouve dans l'incapacité de respecter la distanciation recommandée, pour des raisons tout à fait hors de mon contrôle. Par conséquent, je suis porté à demeurer chez moi. Or, les beaux jours arrivent et l'exercice me ferait grand bien.

De quelle façon la population peut-elle vous aider à surmonter ces obstacles?

La meilleure façon dont la population peut m'aider, c'est simplement en pratiquant la distanciation sociale à mon endroit lorsque je m'approche d'eux avec ma canne blanche. Non pas en se fâchant après moi parce que je ne prends pas mes distances, mais en comprenant que je ne suis évidemment pas en mesure de le faire en raison de ma cécité. De cette manière, tout le monde sera en sécurité, ce qui représente pour moi une marque de solidarité très appréciée!

Des témoignages vidéo pour la Semaine québécoise des personnes handicapées!

En plus du témoignage d'Yves, quatre personnes handicapées ont accepté de témoigner des obstacles rencontrés dans le cadre de la pandémie et de quelles façons la population peut les soutenir. Une vidéo de leur témoignage a ainsi été produite. Vous pouvez la visionner sur notre site Web et notre compte YouTube, et elle sera prochainement mise en ligne sur notre page Facebook.

Gabriel, qui a une incapacité intellectuelle, nous a confié qu'« en ce qui concerne la situation et le virus, c'est important que les gens soient patients et prennent le temps de bien m'expliquer. » Comme beaucoup d'entre nous, il a bien hâte que ce virus soit derrière nous afin de pouvoir reprendre ses activités!

Kim, qui a une incapacité auditive, nous rappelle que ces temps sont particulièrement difficiles pour les personnes sourdes ou malentendantes qui ne peuvent plus avoir recours à la lecture labiale lorsque la population porte un masque. Son conseil est le suivant : « Soyez plus patients, tout simplement, et acceptez de communiquer autrement, par l'écrit. »

Marie-Pier, qui a une incapacité motrice, nous confie qu'il est souvent impossible pour elle de respecter la distance de deux mètres, car « [elle] a souvent besoin d'aide pour accomplir certaines choses. » Elle souhaite adresser le message suivant à la population : « Restez tolérants et compréhensifs face à notre réalité. Nous ne sommes pas mal intentionnés et ce n'est pas parce que nous ne voulons pas respecter les consignes, mais parce qu'il y a une difficulté physique pour nous d'y arriver. »

Yvon, qui a une incapacité visuelle, nous explique qu'il est difficile de respecter la distanciation physique avec un chien-guide, qui n'a pas été dressé pour cela. « Depuis quelque temps, je reçois quelques commentaires de personnes qui ne sont pas contentes que je zigzague entre elles avec mon chien. Mais je n'ai pas d'autres façons de me déplacer, et j'ai besoin de sortir de chez moi, comme tout le monde. » Il souhaite ainsi « faire appel au public pour de la compréhension et de l'empathie ».

Pour faire écho à leurs paroles, nous vous invitons, en cette Semaine québécoise des personnes handicapées, à faire preuve de respect, de compréhension et d'entraide envers les personnes handicapées qui vivent actuellement des obstacles supplémentaires et qui ont besoin d'accommodements en soutien à leur participation sociale.

Merci de partager ce message en grand nombre!

SQPH 2020

Pour des documents accessibles à l'ensemble de la population : mise en ligne d'un guide de bonnes pratiques

**Élaborer et produire
des documents accessibles :
un guide de bonnes pratiques**



La situation de pandémie à laquelle nous sommes actuellement confrontés met de l'avant l'importance de communiquer adéquatement et rapidement avec la population. Peu importe la taille de notre organisation, que nous fassions partie d'une municipalité, d'un organisme public ou d'une entreprise, nous avons la responsabilité d'informer notre public et de répondre à ses préoccupations.

Malgré l'urgence de certaines situations et les défis qui y sont liés, il demeure nécessaire de rendre l'information disponible à toutes et à tous. Pour ce faire, nous vous invitons à découvrir le guide de

bonnes pratiques que nous avons mis en ligne. Il vise à vous appuyer dans la production de documents accessibles en permettant ainsi aux personnes handicapées d'avoir accès à toute l'information au même titre que le reste de la population.

Ce guide met ainsi de l'avant des astuces et conseils à considérer lors de l'élaboration et la production de divers documents. Il offre également une liste d'outils et de ressources qui pourront vous appuyer dans vos démarches. N'hésitez pas à le consulter!

Parce que chaque geste compte, vos communications pourraient ainsi faire toute la différence auprès des personnes handicapées.

SQPH 2020

De bonnes pratiques à adopter, c'est possible!



Les circonstances liées au coronavirus sont exceptionnelles et nécessitent que toutes les citoyennes et tous les citoyens soient informés sur les mesures à prendre pour assurer leur protection et celle d'autrui.

Des organisations publiques, municipales et communautaires ont fait preuve de proactivité et de créativité pour adapter et rendre accessibles leurs communications et leurs services. Celles-ci ont prévu des mesures adaptées aux réalités des personnes handicapées et de leur famille de façon à ce qu'elles puissent les utiliser ou s'en prévaloir en cas de besoin.

Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, nous profitons de cette occasion pour souligner ces initiatives inspirantes. En voici quelques-unes :

- Les points de presse quotidiens du premier ministre du gouvernement du Québec sont traduits en simultané en langue des signes québécoise alors que la partie en anglais est traduite en langue des signes américaine, utilisée par les personnes sourdes anglophones. De plus, il est également possible d'avoir accès aux principaux points abordés lors de ces conférences de presse en version accessible. Les contenus textuels des points de presse sont aussi diffusés dans leur intégralité sur le site Web de l'Assemblée nationale.
- L'Office, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), a mis sur pied un comité de coordination sur l'information citoyenne adaptée. Ce comité a pour mandat de s'assurer que tous les documents publics produits en lien avec la COVID-19 soient accessibles aux personnes handicapées et de faire des recommandations pour s'en assurer.
- Le MSSS a produit, en différents formats adaptés, le *Guide autosoins - COVID-19*, dont une section concerne les soins aux personnes handicapées. Ce guide est disponible en versions PDF, RTF et HTML, en langue des signes québécoise (LSQ) et en American Sign Language (ASL). Il est également possible d'en commander des exemplaires en format braille, en gros caractères et en format audio. Des sections du Guide ont aussi été produites en version simplifiée imagée.

- Télé-Québec en classe propose une section en langue des signes québécoise. Les élèves ayant une incapacité auditive peuvent dorénavant écouter les émissions *L'école à la maison* et *Les suppléants* sur le site Web de Télé-Québec, à l'adresse <https://enclasse.telequebec.tv/lsq>.
- L'Université du Québec à Trois-Rivières a créé une section Web pour diffuser des outils de sensibilisation et d'information en ligne, dont un sur la façon d'expliquer la COVID-19 aux personnes ayant une déficience intellectuelle.
- La municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel a mis sur pied une cellule de crise sociale et communautaire pour trouver des solutions à certaines problématiques rapportées dans sa communauté, telles que la sécurité alimentaire, la violence conjugale et intrafamiliale, ainsi que la détresse psychologique. La création de cette cellule vise à regrouper toute l'information, la rendre accessible et la tenir à jour afin d'orienter les gens vers les bons organismes et de trouver des solutions aux problématiques causées par les enjeux nommés précédemment.
- La MRC de Rouville, la Corporation de développement communautaire (CDC) Haut-Richelieu-Rouville et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Montérégie-Centre ont uni leurs efforts afin de rassembler les données, actuellement accessibles à la population, sur les ressources communautaires de la région, dans le but de combler les besoins essentiels durant la pandémie.
- Vélo Québec a produit un guide pratique sur les mesures temporaires pour les piétons et les cyclistes. Ce guide tient compte des besoins des personnes handicapées pour assurer leur déplacement sécuritaire.
- L'Association des camps du Québec a mis en ligne le *Guide de relance des camps en contexte de la COVID-19*.
On y présente les mesures qui devront être mises en place pour l'intégration des personnes handicapées dans les camps de jour réguliers et spécialisés, qui ont été préparées par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées.
- La Fédération québécoise de l'autisme a développé une application et la Société québécoise de la déficience intellectuelle a développé des outils en ligne pour informer leur clientèle respective sur la COVID-19.
- L'organisme Autisme Montérégie a aussi conçu plusieurs outils d'information et de référence en lien avec la COVID-19, destinés aux parents d'enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme, notamment celui sur le maintien des acquis scolaires pour les enfants autistes.
- Plusieurs organismes communautaires ont poursuivi leurs services aux personnes handicapées en communiquant avec celles-ci par téléphone et en utilisant les plateformes Zoom ou Facetime.
Pour en nommer quelques-uns :
 - l'Association des handicapés adultes de la Mauricie,
 - Autisme Montérégie,
 - Laura Lémerville,
 - l'Association des parents d'enfants handicapés du Témiscamingue, etc.
- Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) a mis sur pied un service de dépannage d'urgence grâce au soutien de Centraide du Grand Montréal et de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB). Ce service vient en aide aux personnes ayant une incapacité visuelle qui ont actuellement des difficultés à se déplacer pour faire des achats de nourriture ou de produits d'hygiène. À ce jour, ils ont répondu à plus de 80 demandes.

- De jeunes étudiantes et étudiants de Montréal ont décidé de créer un organisme sans but lucratif (OBNL), l'Aide à la communauté : Livraison pour aider les personnes confinées à faire leurs courses sans se déplacer. Leur mission est d'effectuer la livraison pour ceux et celles qui ne peuvent pas sortir de leur domicile, notamment les personnes handicapées.

Enfin, soulignons que ces exemples d'initiatives ne sont pas exhaustifs, mais ils pourront certainement inspirer d'autres organisations et individus à faire de même dans leurs secteurs d'activités respectifs.

EN RAPPEL

Il est encore temps de soumettre une candidature pour le Prix À part entière!



L'appel de candidatures pour la septième édition du Prix À part entière tire bientôt à sa fin! Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 26 juin prochain pour soumettre une candidature dans l'une des cinq catégories suivantes :

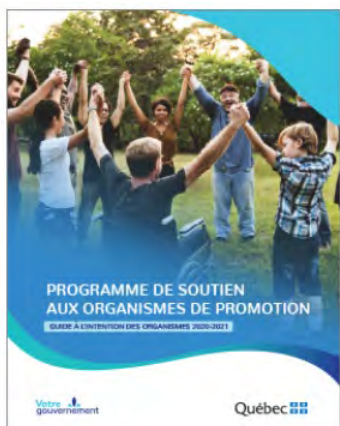
- Individus;
- Organismes à but non lucratif;
- Municipalités, MRC et autres communautés;
- Établissements d'enseignement soutenant la réussite éducative;
- Entreprises soutenant l'intégration et le maintien en emploi de personnes handicapées.

En cette Semaine québécoise des personnes handicapées, pourquoi ne pas faire connaître vos projets ou ceux d'un organisme ou d'une personne de votre communauté? 35 000 \$ seront offerts en bourses!

Pour connaître les conditions d'admissibilité et les critères d'évaluation, ou pour obtenir plus de renseignements sur le Prix, visitez le www.ophq.gouv.qc.ca/prixape.

EN RAPPEL

Reprise du Programme de soutien aux organismes de promotion pour l'année 2020-2021 et du Programme de subventions à l'expérimentation



Nous avons le plaisir de vous informer que le Programme de soutien aux organismes de promotion (PSOP) et le Programme de subventions à l'expérimentation (PSE) sont de nouveau disponibles, à la suite de la récente décision du Conseil du trésor permettant la levée des mesures de contrôle des dépenses pour 2020-2021, en vigueur depuis le 1^{er} avril.

Pour le PSOP, la nouvelle date limite pour déposer une demande de soutien financier est fixée au 7 août 2020, 23 h 59. Une réponse sera transmise aux organismes au plus tard le 2 octobre 2020. Les critères d'admissibilité applicables sont ceux en vigueur depuis le 10 décembre 2019. Cependant, les projets admissibles doivent pouvoir être réalisés de manière à suivre

les directives de santé publique en vigueur pour lutter contre la pandémie de la COVID-19.

De plus, afin d'assurer une saine gestion des fonds publics, les projets, incluant les dépenses prévues, ne devront pas être admissibles à une mesure d'urgence existante en lien avec la pandémie, au moment du dépôt de la demande.

Quant au Programme de subventions à l'expérimentation, les appels de propositions suspendus en raison des mesures de contrôle des dépenses seront lancés de nouveau au cours de l'année.

